
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Apprendre à connaître la communauté de l'ICANN : IPC et GAC
Dimanche 26 octobre 2025 – 15h00 à 16h00 IST

SIRANUSH VARDANYAN

Bonjour et bienvenue à cette dernière séance de la journée, faire connaissance avec la communauté de l'ICANN. Nous allons maintenant entendre parler de deux autres UC de la communauté de l'ICANN, l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle et le GAC, unité consultative gouvernementale.

Avant que je ne vous présente nos orateurs, je donne la parole à ma collègue, Fernanda, qui va vous lire le script pour cette séance.

FERNANDA IUNES

Bonjour. Comme Siranush, nous sommes ici pour cette réunion : faire connaissance avec l'IPC et le GAC. Je suis responsable de la participation à distance pour cette séance. Cette session est enregistrée et est régie par le code de conduite de l'ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. Veuillez respecter les lignes directrices suivantes, qui seront publiées dans le chat.

Pendant cette session, les questions et commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils sont soumis dans le bon format dans le chat.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Il y a de l'interprétation pour cette session en anglais, français et espagnol. Si vous souhaitez vous exprimer pendant cette session, levez votre main dans le logiciel Zoom lorsque vous serez appelé vous pourrez activer votre micro. Donnez votre langue que vous allez parler si c'est une autre langue que l'anglais. Parlez à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation correcte de vos propos.

Je donne la parole à Siranush.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci, Fernanda. Nous allons en apprendre plus sur l'IPC. C'est un plaisir pour moi de vous présenter nos orateurs, David Hugues, vice-président de l'IPC et Simon Knoll, président du comité de communication de l'IPC.

Je viens d'apprendre que l'un de mes bousiers a posé sa candidature pour l'IPC. Nous sommes ici pour en apprendre sur votre communauté et pour faire en sorte que davantage de personnes rejoignent votre communauté.

David, vous avez la parole.

DAVID HUGUES

Bonjour. Je suis très heureux d'être ici.

SIRANUSH VARDANYAN

Pouvez-vous vous rapprocher de votre micro ?

DAVID HUGUES

Oui. Merci de nous accueillir ici aujourd'hui, nous avons 30 minutes, je ne sais pas si on aura assez de temps pour les questions, mais n'hésitez pas, si vous en avez et bien posez-les, ça ne me dérange pas d'être interrompu, mais gardons toutes les questions pour la fin, ce sera mieux.

Je vais vous parler de qui nous sommes, ce que nous faisons. Je vais présenter moins expérience, Simon vous parlera de son expérience, de nos groupes. Nous vous parlerons de l'IPC, de ses liens avec les autres groupes. Je vous dirai également comment mieux vous informer sur certains éléments de l'ICANN si vous êtes nouveaux ici.

Je vais me présenter, je suis le vice-président, et en fait je pense qu'on va changer le nom du titre en anglais cette année de ma fonction, donc vice-président de l'unité constitutive de la propriété intellectuelle, qui appartient à la GNSO.

Alors, j'ai passé ma carrière notamment dans l'industrie de la musique et des films, j'ai beaucoup travaillé avec Sony Pictures, mais j'ai surtout travaillé avec Sony Musique, j'ai travaillé avec l'association en Amérique qui représente les grands studios d'enregistrement.

Il y a 15 ans, environ, nous avons commencé à nous impliquer dans les travaux de l'ICANN, car, comme nous le verrons, il y a des questions liées aux marques et aux atteintes aux droits d'auteur qui

ont un lien avec le système DNS. Ça a commencé à m'intéresser, donc j'ai commencé à participer aux réunions de l'ICANN.

Je suis devenu membre de beaucoup des groupes de travail, le groupe de travail sur les services d'anonymisation, d'enregistrements fiduciaires, etc.

Qui est nouveau ici à l'ICANN ? Si vous êtes ici depuis moins d'un an c'est que vous êtes nouveau. Tout le monde à peu près.

Je vais vous donner des informations de contexte, quand j'utiliserai l'un des acronymes qu'on utilise.

J'ai commencé à m'impliquer dans les travaux de l'ICANN quand j'ai quitté l'association des studios d'enregistrement, je suis devenu consultant, j'ai travaillé dans des studios tels que Disney, Universal, avec des représentants de l'industrie de la musique. Et nous avons créé la coalition pour la responsabilité en ligne. Et cette coalition a des membres provenant des grands studios d'enregistrement, de cinéma, de grandes entreprises de jeux en ligne, également, Nintendo, PlayStation, etc.

Et nous sommes l'un des membres de l'IPC.

Voilà comment j'ai commencé à m'impliquer à l'ICANN, voilà ce que je fais, et je pense que je suis le seul membre de l'équipe de direction de l'IPC qui n'est pas un juriste ou spécialiste en matière de propriété intellectuelle, mais je pense que cela fait près de 15 ans que je prétends l'être.

Merci. Simon ?

SIMON KNOLL

Bonjour, je vous épargnerai la prononciation de mon nom de famille, à l'exception de Siranush, personne ne saura le prononcer.

Je suis un avocat allemand, basé à Frankfort, la raison pour laquelle je travaille ici pour l'IPC, c'est que je travaillais dans un cabinet d'avocats qui se spécialise dans la propriété intellectuelle et le droit de la concurrence loyale. Ça concerne à peu près tous les droits de la propriété intellectuelle à l'exception des brevets, ça veut dire les dessins, les marques, etc.

Mon cabinet est notamment spécialisé dans le droit des marques, les droits d'auteurs et, en général, en tant qu'avocat, juriste, ça veut dire qu'on traite notamment des procédures de règlement uniforme de litiges relatifs aux noms de domaine, UDRP.

Ce règlement a été mis en avant en 1999, à l'ICANN, si je ne m'abuse. Et cela m'amène à mon point suivant, il s'agit d'un règlement d'une politique de résolution de litiges qui permet aux titulaires de marques de défendre leurs droits, notamment quand des noms de domaine enregistrés sont similaires au nom d'une marque. Coca-Cola, par exemple, pourrait défendre ses droits si un nom de domaine enregistré était COCACILA. Ça, c'est un problème de noms de domaines et de marques.

Et je sais que j'ai des collègues à l'IPC qui traitent des questions UDRP très régulièrement.

Moi, j'ai décidé de m'impliquer à l'ICANN, car nous sommes confrontés à des problèmes qui ne peuvent pas être résolus grâce au règlement UDRP, car il ne s'applique pas. Par exemple, le nom de domaine XYZ.COM qui est utilisé pour l'exploitation d'un site qui, dans les faits, copie du contenu qui fait l'objet de droits d'auteur ou des marques afin de tromper des êtres humains, des utilisateurs finaux via des pyramides de Ponzi.

Donc, ici, l'UDRP ne l'applique pas, ce qui veut dire qu'à un moment donné on va avoir un problème avec les parties contractantes, les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement. Et, bien sûr, les avocats veulent défendre les droits de leurs clients. Mais, parfois, ça ne mène nulle part.

Et c'est là que l'ICANN et notamment l'IPC entrent en jeu, car cela permet de s'impliquer avec des personnes qui sont à la même table que vous et cela vous permet de reconnaître que malgré ce que vous avez été pour faire, c'est-à-dire vous pencher sur un code et sur le droit existant, il faut contacter les personnes, les informer du fait qu'il y a quelque chose qui se passe et du fait que ce n'est pas dans leur intérêt de laisser faire.

Donc on apprend lorsqu'on parle aux opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement sur quel bouton il faut appuyer afin de pouvoir trouver une solution à l'amiable. Et ce, sans devoir poursuivre cette affaire devant les tribunaux.

Voilà, au sein de l'IPC on peut s'entraider sur ces questions, si on a problème avec un bureau d'enregistrement spécifique, ses

représentants sont avec nous et on peut s'impliquer dans la résolution de ces problèmes.

J'espère ne pas avoir été trop bref, si vous avez des questions, n'hésitez pas. Mais voilà, on m'a prévenu il y a quelques heures que je devais m'exprimer ici.

SIRANUSH VARDANYAN

C'est toute la beauté de l'ICANN.

DAVID HUGUES

Oui, à l'exception des PDP, parce que ça, ça prend toujours des années et des années. D'ailleurs, l'EPDP, processus accéléré, ça prend quand même trois ans et demi, au final. Donc merci.

Alors, je sais qu'on a été dans les détails, mais Simon représente nos membres, moi je représente une autre partie de notre groupe, notamment les intérêts de compagnies telles que Disney, qu'il s'agisse de questions liées aux marques, aux droits d'auteur, etc.

Je suis certain que vous aurez des questions, mais passons à la suite de notre présentation.

Comprenez-vous comment le système des UC fonctionne au sein de l'ICANN ?

SIRANUSH VARDANYAN

Oui, la GNSO a déjà été présentée, donc ils savent ce qu'il en est de notre structure et organisation. Et ils ont eu aussi un cours en ligne sur Moodle.

DAVID HUGUES

Bien. Pour que le modèle multipartite fonctionne, il faut que tout le monde soit représenté et l'unité constitutive ICP représente une partie de ces groupes. Donc les marques, les noms de domaine, les contenus en ligne sur les sites.

Donc on se concentre sur les marques, les droits d'auteur et les droits de propriété intellectuels connexes. En tant qu'IPC, notre but est de garantir que nos opinions et avis soient compris et exprimés auprès des autres unités constitutives, nous sommes un modèle multipartite, il faut que tout le monde soit plus ou moins d'accords, il faut un consensus. Et il faut que nos avis soient reflétés dans les PDP.

Parfois c'est le cas, très souvent ce n'est pas le cas, mais je ne suis pas ici pour me plaindre. L'IPC n'est pas le plus grand groupe de l'ICANN, donc quand on est en minorité, on a l'impression un peu d'être David face à Goliath.

Nous participons à toutes les réunions de l'ICANN, en présentiel aux trois réunions publiques de l'ICANN et aussi à beaucoup de réunions en ligne. Notre groupe se réunit parfois entre les sessions. Nous élisons un conseiller au sein du conseil de la GNSO et nous sommes actuellement en plein processus d'élection. Nous

travaillons dans les groupes de travail, sur le RDRS, les services d'anonymisations et d'enregistrement fiduciaires. Et je reviendrais sur l'atténuation des utilisations malveillantes du DNS.

Nous fournissons des commentaires publics sur les politiques de l'ICANN pour l'ICANN, pour le modèle multipartite et le processus multipartite, mais il y a aussi d'autres personnes qui s'inquiètent de ce que nous faisons.

Par exemple, la Commission Européenne dispose d'une nouvelle série de réglementations et recommandations, l'un d'entre eux est NIS2. Quelqu'un peut me dire ce qu'est NIS2 ? Quelqu'un ?

Il s'agit des nouvelles lois sur l'information et une partie de cette loi est liée à l'ICANN, donc de l'information qui est conservée pour des raisons judiciaires ou politiques. Donc cela est quelque chose d'extérieur à l'ICANN et que nous devons appliquer.

Nous travaillons avec le GAC également et d'autres unités constitutives et nous essayons de trouver des points d'accord, sur lesquels il y a un consensus et nous envoyons également un représentant au NomCom.

Alors, NIS, c'est la directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information. C'est une recommandation menée par l'UE pour les 27 pays de l'UE pour élever un petit peu le niveau sur des questions de cybersécurité.

Je ne vais pas rentrer dans le détail pour cela, mais je vais vous parler de certains enjeux qui ont trait à l'ICANN pour l'IPC.

Le premier, c'est ce qu'on appelait à l'époque le WHOIS qui enregistre un nom de domaine, qui sont-ils, leur nom, etc. en ce moment c'est compliqué, car nous avons des lois de vie privée, en particulier le RGPD, qui restreignent le partage des informations et cela crée des complications pour nous à l'ICANN.

Notre vraie question ici est que lorsque nous collectons des données, il faut qu'elles soient précises, exactes et nous avons également une question de service fiduciaire qui est que lorsqu'une personne enregistre un site web pour différentes raisons, par exemple si quelqu'un veut poster quelque chose d'un peu sensible de manière politique dans son pays, il voudrait peut-être publier derrière un service fiduciaire qui permettrait de ne pas céder à la pression de leur gouvernement. Nous pensons à cela dans les pays du tiers monde, mais je suis Canadien et je vis aux Etats-Unis et cela peut se produire dans n'importe quel pays.

Les autres enjeux d'intérêt sont les RPM, donc les mécanismes de protection des droits. Pensez, par exemple, aux UDRP, procédures de règlement de litiges relatifs aux noms de domaine, si quelqu'un essaie de publier un nom de domaine qui pourrait être une atteinte à votre marque déposée.

Également, l'utilisation malveillante du DNS, je ne sais pas si vous en avez déjà entendu parler. Le montant, la totalité d'utilisation malveillante du DNS dans le monde augmente de manière exponentielle. Et nous avons une grande pression, pour le

moment, au niveau de l'ICANN pour gérer cela, aider la communauté à faire face à cette utilisation malveillante.

Je crois que dans notre dernière réunion nous avons dit, il y a quelques années, qu'on avait une réunion sur l'utilisation malveillante du DNS et à Prague on en a eu 12. Cela devient une priorité. De manière historique, on parlait d'utilisation malveillante sur le DNS en lui-même, désormais on inclut l'utilisation malveillante du DNS par mauvaises utilisations, donc le hameçonnage, les réseaux zombie, etc., qui font partie des utilisations dont nous parlons.

Et nous pensons que cela fait partie de cette utilisation malveillante du DNS, d'autres parties de l'ICANN ne sont pas d'accord, et cela fait partie des sujets dont nous discutons et négocions avec les autres UC.

Nous sommes également très intéressés par cette nouvelle série des noms de domaine de premier niveau. Et lorsqu'il y a une nouvelle série, c'est toujours une opportunité pour l'IPC et d'autres UC, une opportunité pour l'ICANN de regarder dans son histoire, d'apprendre des erreurs du passé et de lancer cette nouvelle série avec cette connaissance.

Donc nous lançons cette nouvelle série en avril, elle ouvre en avril. Donc nous espérons qu'à chaque fois que nous ouvrons une nouvelle série au sein de l'ICANN, ce soit une occasion vraiment de

lever les standards, y compris sur des questions d'utilisation malveillante du DNS.

Prochaine diapositive.

Par exemple, je voulais parler du type d'utilisation malveillante du DNS que vous voyez, on parle de hameçonnage, il est important de savoir que la moitié des cas de hameçonnage sont des liens malveillants qui utilisent le nom d'une marque connue. Et on peut comprendre pourquoi, si on utilise Marvel, Disney ou autre. Disney se plaint, car non seulement leur nom est utilisé et est utilisé de manière malveillante pour faire du mal aux utilisateurs finaux.

Une autre question est les noms de domaine qui, en eux-mêmes, sont enregistrés spécifiquement pour tromper l'utilisateur final. Par exemple, si vous voyez APPLE-SUPPORT, mais ce n'est pas APPLE.COM et les personnes qui ne comprennent pas comment les TLD fonctionnent ne comprennent pas pouvoir ce n'est APPLE, Microsoft.NET n'est pas MICROSOFT-UPDATE.NET.

Donc nous travaillons très dur pour faire face à cette utilisation malveillante du DNS dans l'espace du DNS.

Le dernier point concerne les cybercriminels qui utilisent des films, des concerts, de la musique, la pop culture pour créer de fausses promotions, vendre de faux tickets pour des concerts et tromper les utilisateurs en leur promettant des choses qu'ils n'ont pas.

Dernière diapositive ?

Où l'IPC se retrouve dans la GNSO, nous avons une petite image qui vous aidera à comprendre. Je vous recommande de prendre une photo de cette image, si vous êtes intéressé par le fonctionnement de l'ICANN, car elle est très utile pour comprendre qui est où. L'objectif de cette image est vraiment de vous faire comprendre qu'au sein de la GNSO, l'organisation de soutien aux extensions génériques, vous avez deux parties, la chambre des parties contractantes et la chambre des parties non contractantes. Dans la CPH, il y a les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement.

Pour la NCPH, il y a l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux, celle de la propriété intellectuelle et l'unité constitutive des services internet et de services de connectivité. Et, ensemble, ces trois unités constitutives représentent l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux.

Puis nous avons les parties prenantes non commerciales, NCUC et NPOC et les organisations à but non lucratif. Donc ce sont les personnes dans la rue, des personnes privées qui utilisent des noms de domaine, par exemple une personne qui utilise son nom de famille pour avoir un nom de domaine, et NPOC pour les ONG.

Donc ensemble, nous formons la chambre des parties non contractantes et nous avons un représentant au NomCom et c'est comme cela que nous votons et que nous envoyons un représentant au conseil de la GNSO pour que toutes les unités constitutives soient représentées dans le groupe multipartite.

Dernière diapo, si vous êtes intéressés par l'IPC, vous pouvez nous rejoindre, vous avez ici un code QR que vous pouvez scanner, cela vous envoie directement sur le site web et vous indique comment vous pouvez nous rejoindre.

Sinon, vous pouvez toujours envoyer un message à notre président John, à cette adresse mail, et nous serons très heureux de vous accueillir.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci beaucoup, Simon et David, pour votre introduction et la présentation de l'IPC. Nous avons le temps pour quelques questions. Dispy puis Audrey.

DIPSY DESAI

Bonjour, je suis boursier de l'ICANN. Je voulais savoir si vous pouvez nous parler du rôle de l'IPC dans l'évaluation des chaînes pour la nouvelle série de gTLD ?

DAVID HUGUES

Alors, nous regardons toujours les possibilités de mettre en œuvre des protections dans les contrats. Et c'est ce qui nous intéresse le plus. Nous pouvons parler un petit peu, si vous le souhaitez, en privé des aspects spécifiques de cela.

Mais nous avons appris que lorsqu'un TLD, en particulier pour les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement qui ont des obligations contractuelles, comme des questions

d'authentification pour le candidat, l'utilisation malveillante du DNS tombe et décroît complètement. Nous n'avons pas le temps de rentrer dans le détail, désolé, mais nous pouvons en parler après cette séance, si vous le souhaitez.

AUDREY ALEJNIKOV

Bonjour, je suis boursier de l'ICANN. J'ai fait ma licence et mon master et mon doctorat dans la propriété intellectuelle, mais je suis également avocat. J'ai quelques questions pour vous et la première c'est : en ce qui concerne les problèmes lorsque vous fournissez la protection juridique aux marques déposées et aux propriétaires de ces marques, en particulier dans les questions du système de nom de domaine centralisé basé sur des chaînes de blocs.

Ma deuxième question est de connaître la collaboration de l'IPC avec d'autres organisations de la propriété intellectuelle, est-ce que l'IPC travaille avec l'OMPI sur des questions de litiges de noms de domaine, par exemple ?

SIMON KNOLL

Alors, pour la deuxième question, oui nous travaillons avec des organisations, bien sûr l'UDRP est un exemple de cette coopération. Nous avons des personnes ici qui sont responsables de la rédaction de cette politique, je crois qu'on a des représentants que je n'ai pas vus ici, je crois que c'est Brian Beckam qui est ici également, je crois.

En mars et en avril nous avons eu le 25^{ième} anniversaire de l'UDRP à Genève, au siège de l'OMPI et nous avons plusieurs personnes qui ont parlé de l'IPC lors de cette conférence.

DAVID HUGUES

Première question, sur les chaînes de block, je ne sais pas si je peux y répondre, venez me voir après, j'essaierais de trouver quelqu'un pour répondre à cette question pour vous.

SIRANUSH VARDANYAN

Omira ? Et rapprochez-vous du micro, s'il vous plaît.

OMIRA

Bonjour, merci pour cette présentation, David. Vous savez, dans le cadre de votre présentation, vous avez parlé d'utilisation malveillante du DNS. Par curiosité, je me demande si la définition produite par l'INTA, association internationale des marques, je ne me demandais s'il y avait un lien.

DAVID HUGUES

Oui, pardonnez-moi, j'ai oublié de mentionner cela dans la présentation. Au sein de l'IPC, nous avons des unités constitutives, des méta-unités constitutives, et l'INTA en fait partie, ainsi que la Coalition pour la responsabilité en ligne qui représente les studios d'enregistrement de musique, de films, etc. Nous avons aussi beaucoup de cabinets juridiques spécialisés en propriété

intellectuelle. Et donc l'INTA, association internationale des marques de commerce.

La définition que nous souhaiterions voir figurer pour l'utilisation malveillante du DNS ne convient pas à tout le monde ici à l'ICANN. Donc il y a certaines personnes qui pensent profondément que l'utilisation malveillante du DNS ne devrait comprendre que les utilisations malveillantes qui endommagent le système du DNS. Mais il y en a certains qui pensent que le hameçonnage, les logiciels malveillants, sont nuisibles à l'infrastructure, au système, à la communauté toute entière — et je pense que la plupart de ces personnes sont ici. Et nous allons encore plus loin et on dit que ces questions qui traitent de la protection des violations des droits d'auteur et des propriétés intellectuelles devraient aussi être prises en compte.

Bon, là on tente d'appuyer la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS parce que cela aide tout le monde. Et nos membres y compris. Selon moi, l'ICANN n'en fait pas assez pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS, à tel point que les gouvernements vont devoir s'attacher à cette tâche aussi et le modèle multipartite pourrait être menacé si l'ICANN n'en fait pas plus.

Alors je sais que les membres du CA de l'ICANN comprennent cette menace, mais j'espère que toute notre communauté va s'atteler à cette tâche.

SIRANUSH VARDANYAN

Dernière question ?

FILIMONI PELENATO

Bonjour à toutes et à tous. Merci pour cette présentation très intéressante. Ma question se base sur le fait que vous avez parlé des données WHOIS et que cela est un des défis que vous avez soulignés. Étant donné que le RGPD a été mis en œuvre il y a déjà un petit temps, ma question porte sur ces données WHOIS qui sont de plus en plus limitées et c'est un défi de taille pour l'IPC, j'imagine. Y a-t-il des discussions en cours pour relever et surmonter ce défi, s'agissant des données WHOIS ?

DAVID HUGUES

Je pense que le plus grand changement qu'on a vu c'est NIS2, donc la directive SRI2 et toutes les agences de force de l'ordre sont d'accord que sans données WHOIS précises et disponibles et accessibles, dans nombre de cas il est difficile de contrer toutes les attaques.

On voit des législations SRI2 qui sont mises en œuvre, des législations assez strictes, la Belgique est un de ces pays. Mais j'imagine qu'à l'avenir il y aura des poursuites judiciaires qui vont être lancées et qui vont forcer les tribunaux à trouver un juste milieu entre le respect de la vie privée, du RGPD et le besoin, d'un autre côté, d'avoir accès aux données.

Le RGPD n'a jamais eu pour objectif de permettre aux criminels de dissimuler leur identité, ce n'est pas l'intention, mais au bout du compte, ça a été un peu le résultat.

Je pense qu'on va pouvoir rééquilibrer les choses, mais c'est mon avis.

SIRANUSH VARDANYAN

Suzane demande si vous pourriez poster ces diapositives sur la page web de l'IPC, sur le site de l'organisation de l'ICANN.

DAVID HUGUES

Oui, bien sûr. Merci, Suzane.

SIRANUSH VARDANYAN

Donc la présentation et les diapositives ont toutes récentes, nouvelles, donc votre équipe pourra les poster sur le site.

Merci, David et Simon. Bien sûr il y a encore des questions, mais étant donné qu'on manque de temps, n'hésitez pas à rester ici jusqu'à la fin. Si vous ne le pouvez pas, maintenant nos participants savent à qui s'adresser.

C'est maintenant un grand plaisir pour moi de vous présenter un des boursiers, boursier en 2009. Tracy Hacksaw nous vient de Trinidad et Tobago, il est membre du GAC. Il va nous parler du GAC, de son cheminement et va nous dire comment n'importe qui peut devenir membre du GAC. Tracy, vous avez la parole.

TRACY HACKSHAW

Merci beaucoup, Siranush. En 2009, j'ai commencé mon voyage au sein de l'ICANN en tant que boursier, je me suis rendu pour la première fois dans la salle du GAC et elle était fermée à clef, car les réunions du GAC étaient tenues à huis clos à cette époque.

Ensuite, l'autre salle dans laquelle je me suis rendue était celle de l'IPC, je ne savais pas ce que c'était, et je me suis assis et j'en suis encore ici aujourd'hui.

À ce moment-là, ils ont vu que j'étais un boursier, ils m'ont bien accueilli, m'ont demandé ce que je faisais là. Et voilà, réunion à 7 h du matin, c'était le premier endroit où j'ai atterri et c'était très intéressant. Peu importe où on se trouve, on peut toujours atterrir ailleurs.

Comme Siranush l'a dit, je suis membre du GAC et je représente l'Union des Postes Universelles. Si vous ne connaissez pas l'UIT, dites-vous que l'Union des Postes Internationales est sa petite sœur, un peu plus jeune que l'UIT.

Je dirige également un opérateur de registre .POSTE, et je suis également membre de la GNSO au sein du groupe des représentants des opérateurs de registre.

J'ai été membre de l'At-Large aussi, de la NCUC, de LACRALO, j'ai aussi représenté l'At-Large au NomCom.

Bon, j'imagine qu'il y a beaucoup de questions, Siranush, on peut passer certaines choses.

Donc qu'est-ce que le GAC ? Nous ne sommes pas les Nations-Unies. Le GAC représente 184 pays seulement et c'est quand même un assez grand groupe.

En tant que membre du GAC, vous avez un droit de vote si vous êtes un pays, les observateurs n'ont pas le droit de vote, mais vous pouvez aider à la rédaction du communiqué, vous pouvez vous exprimer. La seule chose, vous ne votez pas. Mais au final le GAC ne vote pas grand-chose, si ce n'est les positions données à la communauté. Tout le reste est basé sur le consensus, donc les membres et observateurs participent de manière égale à la prise de décision, ce qui est original pour ce genre de groupe.

Une question : savez-vous quel est votre représentant du GAC dans votre pays ? Levez la main si vous le savez. Il n'y en a pas tant que ça. Moins de 10 personnes.

Aussi, je vous encourage vraiment à vous rendre sur le site du GAC et tous les membres du GAC y sont représentés, ou alors n'hésitez pas aussi à aller dans la salle du GAC, de l'autre côté du rideau, venez nous voir et trouvez votre représentant GAC. Dites-lui d'où vous venez, de tel ou tel pays, demandez-leur qui ils sont, peut-être, voilà tous les membres du GAC sont amicaux, accueillants, donc n'hésitez pas à aller les voir. Et le président du GAC est un ancien boursier, Nico.

Il y a 5 vice-présidents, j'ai été vice-président dans le passé et il y a un président. Ces membres sont élus, ils travaillent en équipe et l'équipe de direction du GAC tente, en général, de modérer les réunions, mais j'imagine que c'est une organisation assez différente dans le sens où les membres sont vraiment à l'origine des discussions et que l'équipe de direction coordonne, on va dire, les différents efforts des différents pays.

Il y a également une équipe de soutien, 5 membres du personnel et ils sont toujours prêts à aider n'importe qui qui leur poserait des questions. Encore une fois, ils sont à côté.

J'ai parlé du consensus, qui comprend ce que veut dire le concept de consensus ? Oui ? Vous voulez dire quelque chose ? Allez-y.

MACIEK PIASECKI

Le consensus est quand un groupe arrive à une compréhension mutuelle, une déclaration commune. Et parfois, il y a des personnes qui s'abstiennent d'exprimer leur opinion.

TRACY HACKSHAW

Oui, effectivement, un consensus est un accord général entre les différents membres d'un groupe, mais je le comprends d'une façon un peu différente. C'est-à-dire que tout le monde n'est pas toujours d'accord sur tout.

Selon moi, un consensus c'est quelque chose dont tout le monde peut s'accommoder. Donc ce n'est pas vraiment une solution qui convient à tout le monde non plus. Les gouvernements, quand ils

en arrivent à un consensus, c'est parce qu'ils ont négocié et tout le monde a l'impression d'avoir perdu, en quelque sorte, et qu'il n'y a personne qui a gagné. Si quelqu'un a l'impression d'avoir gagné, c'est que quelque chose n'a pas fonctionné.

Tout le monde est mécontent, mais pas de la même façon, c'est ça un consensus.

Un point important quand au consensus, c'est qu'au GAC un membre peut saper le consensus. On arrive bientôt à la prochaine série de gTLD et si vous avez suivi les discussions au sein du GAC, étant donné les spécificités de la nouvelle série et si vous vous rappelez de la série de 2012, vous savez qu'il y a des pays qui ne veulent pas qu'on avance, qui peuvent nous empêcher d'avancer, et ce même si tout le reste veut avancer. Et cela s'est produit déjà par le passé. Il y a un groupe de pays qui peut stopper l'avancée d'une chaîne.

Et si un seul pays ne veut pas avancer, il leur suffit de dire : je ne veux pas me rallier à ce consensus et donc le consensus n'aboutit pas. D'un autre côté, parfois, on peut avoir un consensus plus ou moins général c'est-à-dire que certains membres vont dire qu'ils ne se rallient pas au consensus, mais qu'ils ne s'y opposent pas. Donc il y a différents niveaux de consensus.

Et vous pouvez voir ici que le GAC rédige un communiqué à la fin de chaque réunion, qui contient des avis et conseils, basé sur les statuts constitutifs. Et si vous avez été impliqués dans les travaux de l'ICANN récemment, vous savez que c'est arrivé qu'en fait le

conseil n'accepte pas un des conseils du GAC. Et cela a fait la une, entre guillemets. Car lorsque le conseil n'accepte pas les avis du GAC, on doit adopter une position de compromis avec le conseil, entamer une discussion. Ou alors on n'est pas d'accord avec le conseil et alors cette recommandation est rejetée.

Vous avez également des groupes de travail au sein du GAC et les co-présidents sont les présidents de ces groupes de travail.

Comme je vous l'ai dit, le GAC est un processus basé sur les statuts, nous avons un paragraphe assez large, le paragraphe 12.2 a) 10-11 des statuts de l'ICANN qui indique que nous devons accepter ou rejeter les conseils du GAC par majorité. Donc si le conseil d'administration reçoit les conseils du GAC, ils en discutent puis ils nous le renvoient en tant que GAC.

Nous avons tendance à accepter ce que le conseil dit, ils nous disent : soit nous sommes d'accord, soit nous demandons d'en discuter, soit nous le rejetons. Voilà l'article ici, vous pouvez le lire.

Voici un processus très détaillé pour les avis du GAC. C'est très détaillé, vous pouvez le lire et poser des questions. Vous voyez que c'est un processus assez brumeux parfois, mais l'objectif est d'arriver à la fin. C'est inscrit fin ici et cela ne prend pas 7 ans.

Principes opérationnels : nous avons nos propres statuts, nous avons nos règles de procédure, tout est inscrit sur notre site web, vous pouvez y jeter un œil. Les 5 co-présidents sont présents

depuis 2015, désormais nous sommes alignés avec la situation au sein de l'ICANN.

Nous avons des réunions du GAC à chaque réunion publique de l'ICANN, trois fois par an, et entre chaque session également. Imaginez que 184 membres et les observateurs, ce n'est pas toujours facile de trouver une journée qui convienne à tout le monde, donc en général on essaie de se retrouver dans les réunions publiques. Et en dehors, nous avons des réunions qui permettent de discuter des statuts, des avis et la planification pour les réunions ou essayer d'envoyer des lettres ou de discuter avec le CA.

Dans ces séances, nous parlons également avec d'autres membres de la communauté multipartite, des unités constitutives, etc.

Nous avons l'interprétation simultanée dans les 6 langues des Nations Unies et le portugais, je crois que nous sommes la seule unité constitutive pour qui c'est le cas. C'est une chance pour le GAC. Toutes les réunions sont enregistrées également et, depuis que j'ai rejoint le GAC, nous nous sommes assurés que tous les documents sont disponibles.

Si vous êtes intéressés par la construction d'un consensus, venez à une réunion de rédaction du communiqué et vous verrez à quoi cela ressemble, en particulier pour les gouvernements en opposition et qui veulent s'assurer que leur position ne soit pas modifiée, vous serez assez surpris de savoir que tout le monde parle dans un environnement moins stressant, mais qui ont quand même des positions contraires. C'est une négociation permanente

pour s'assurer que les positions de chaque pays ne soient pas violées, et pour nous assurer que lorsqu'ils se retrouvent aux Nations Unies, à la fin de l'année, il n'y ait pas de problème.

De temps en temps nous avons des réunions de haut niveau gouvernementales, en général c'est tous les deux ans. La dernière c'était en 2024, la prochaine en 2026, mais je n'ai pas encore entendu parler de cela. En général, nous avons des ministres et des représentants du gouvernement, comme un sommet, et le GAC a des représentants dans ce type de réunion.

Les groupes de travail, on en a déjà parlé, donc voilà le type de groupe de travail. Vous ne pouvez pas les rejoindre, mais ils existent.

C'est un point très important pour les questions. Les principes de la participation du GAC sont des principes généraux. Nous aimons à penser que nous avons des capacités de politique publique et nous poussons.

Les membres du gouvernement sont élus par le peuple et donc les membres du GAC représentent les peuples de chaque pays. Nous représentons la politique publique, les lois internationales et l'intérêt public. En faisant cela, quand nous examinons ce qu'il se passe à l'ICANN, nous essayons de le faire par ce prisme, que ce soit pour l'utilisation malveillante du DNS, la nouvelle série, le GAC est de plus en plus impliqué dans la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS, en particulier dans les lois nationales puisque, comme on l'a dit, si le secteur privé n'agit pas, ce sera aux

gouvernements de mettre en place des lois et c'est alors à nous de décider si nous voulons agir ou non. Et ce n'est pas ce que le modèle promeut, mais si nous ne travaillons pas ensemble, c'est ce qu'il se passera prochainement.

On peut passer, pour cela, aux priorités du GAC. Nous avons des priorités très claires, l'utilisation malveillante du DNS revient toujours dans les réunions du GAC, c'est un vrai sujet qui revient à chaque fois. Les noms de domaine internationalisés, c'est également important, le WHOIS et le RDRS, leur utilisation ainsi que la nouvelle série de gTLD. Ce sont les sujets principaux de discussion.

Nous parlons également de discussions sur la manière dont nous planifions notre travail, nous évaluons également la révision des révisions qui existe au sein de l'ICANN et le renforcement des capacités qui est également important.

Comment s'impliquer en tant que gouvernement. Je crois qu'il y a 9 membres des Nations Unies qui ne sont pas membres du GAC, si c'est le cas, demandez à vos gouvernements de s'impliquer, de rejoindre le GAC. Il y a beaucoup d'informations sur le site web pour vous aider. Vous y trouverez également tous les communiqués, les avis du GAC, la correspondance avec le CA qui peut vous aider à comprendre la politique du GAC.

Je peux vous laisser la parole si vous avez des questions.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci, Tracy. Nous avons le temps pour quelques questions. Allez-y, Ignacio, puis Om.

IGNACIO SANCHEZ

Bonjour, je suis boursier ICANN84. Je comprends que le rôle clef du GAC est de donner des avis au CA, si les activités ont un impact sur les lois ou les traités internationaux. Ma question : est-ce que l'acteur principal c'est le GAC ou c'est l'inverse ? Par exemple, je sais que le GAC fait le suivi du SMSI, le pacte numérique mondial, dans ces processus, est-ce que vous êtes l'un des acteurs principaux qui participent à ces processus ? Ou est-ce que vous avez d'autres organisations internationales qui gèrent ces négociations avec l'OMC, par exemple ? Ou est-ce que ce sont des questions de droit de douane, par exemple, sur l'architecture de l'internet ou les principes de l'internet ? Est-ce que vous êtes l'acteur principal ou ce sont les gouvernements ?

TRACY HACKSHAW

Je pense que c'est aux gouvernements de répondre, mais peut-être qu'on peut demander à d'autres personnes pourquoi on ne fait pas partie de cela.

L'ICANN se considère comme ayant un champ d'application assez restreint, le DNS est un acteur très technique et c'est pour cela que nous travaillons en majorité sur ces sujets, on ne se concentre que sur les noms et numéros du système de noms de domaine. Tout le reste, tout le contenu par exemple, ne rentre pas dans le champ

d'application, en dehors de l'utilisation malveillante du DNS puisqu'il y a des parties contractantes à l'ICANN qui sont affectées par l'utilisation malveillante du DNS. Mais, en dehors de ça, ils essaient de se tenir en dehors de questions qui n'ont pas trait à leur rôle ;

C'est peut-être une question à leur poser, pourquoi on reste dans ce champ d'applications si restreint, mais c'est le cas.

SIRANUSH VARDANYAN

Om ?

OM PRAKASH SHARMA

Bonjour. Je suis du Népal et j'ai deux questions à vous poser : comment le renforcement des capacités au sein des membres du GAC est fait en ce qui concerne les connaissances techniques, car je sais que les membres jouent un rôle spécifique en particulier avec leur gouvernement et l'écriture des lois liées à l'écosystème de l'internet. Deuxième question : j'ai entendu que les réunions du GAC sont en réalité des réunions qui ont lieu lors de la pause-café, est-ce que c'est vrai ?

TRACY HACKSHAW

Oui, alors c'est tout à fait le cas, le vrai travail a lieu lors des pauses-café, les décisions sont prises à ce moment, j'étais en retard la dernière fois à une réunion, car je discutais avec un pays du texte. Pas seulement, mais cela arrive, il faut être au courant. Mais, bien sûr, on voit le communiqué qui est inscrit et qui est rédigé en direct,

donc vous pouvez vous joindre à ces réunions si vous êtes intéressés.

Pour la première question et les renforcements de capacités, nous essayons de le faire, je suis en charge du renforcement des capacités avec d'autres collègues et nous essayons de renforcer les capacités sur les questions techniques et politiques, en particulier sur les questions d'IA, sur le DNS, on a une session sur les chaînes de blocs dans le DNS, etc.

Nous ne pouvons pas prédire ce qui se passera quand les membres du GAC retournent chez eux, nous essayons de leur donner toutes les clefs et nous espérons que lorsqu'ils retournent à leur gouvernement ils font ce transfert de savoir auprès des ministères et autres, mais on ne peut forcer quelqu'un à faire cela. C'est la réponse la plus courte que je peux vous donner, on fait de notre mieux pour nous assurer que la compréhension augmente.

SIRANUSH VARDANYAN

Une autre question ?

NON IDENTIFIE

Est-ce que je peux poser une question à l'IPC ? C'est un peu lié, mais je crois que les membres de l'IPC peuvent répondre.

SIRANUSH VARDANYAN

Je pense qu'on va clore cette séance rapidement, donc vous pouvez poser cette question à l'IPC, si la question n'est pas pour le GAC, vous pouvez attendre la fin de la séance.

FILIMONI PELENATO

Merci pour cette très bonne présentation sur le GAC. C'est une question et un commentaire en même temps. Je suis assez surpris que dans les sujets principaux du GAC vous ne vous concentriez pas plus que cela sur la gouvernance de l'IA alors que c'est un sujet important, les gouvernements ont peur de l'IA en général, pourquoi ce n'est pas un sujet ?

TRACY HACKSAW

Je pense qu'il y a une réunion au moment où nous parlons qui porte sur l'IA, cela commence aujourd'hui. Mais, encore une fois, le GAC suit les sujets de l'ICANN, donc si l'IA ne fait pas partie des sujets de l'ICANN, le GAC n'en parlera pas non plus.

Le GAC a essayé de parler de sujets différents et de donner des avis sur des sujets qui ne rentraient pas dans le champ d'application de l'ICANN et cela n'a pas été bien perçu. Mais nous essayons, donc, de nous concentrer sur ces sujets.

Parce que, par exemple, à l'époque nous donnions des avis sur l'utilisation malveillante du DNS alors que cela ne faisait pas partie des sujets principaux de l'ICANN et maintenant l'utilisation malveillante fait partie des sujets principaux.

Encore une fois, on est toujours dépendant du champ d'application de l'ICANN parce que sinon on nous dit que cela n'est pas de notre ressort. C'est un sujet qui viendra, cela peut arriver, en tout cas cela arrivera, mais pour le moment, cela n'est pas le cas.

DAVID HUGS

Encore une fois parce que l'ICANN prend son temps, des procédures accélérées d'élaboration des politiques, cela prend 3 ans et demi/

SIRANUSH VARDANYAN

Merci beaucoup, merci à Tracy d'avoir été avec nous pour nous expliquer comment le GAC fonctionne, j'apprécie vos efforts de nous avoir rejoints aujourd'hui.

Merci aux interprètes et aux équipes techniques qui nous ont soutenus toute la journée, qui ont traduit tous les orateurs et les questions. Donc merci à tous et les interprètes vous remercient également.

Cette séance est maintenant levée. Très bonne journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]